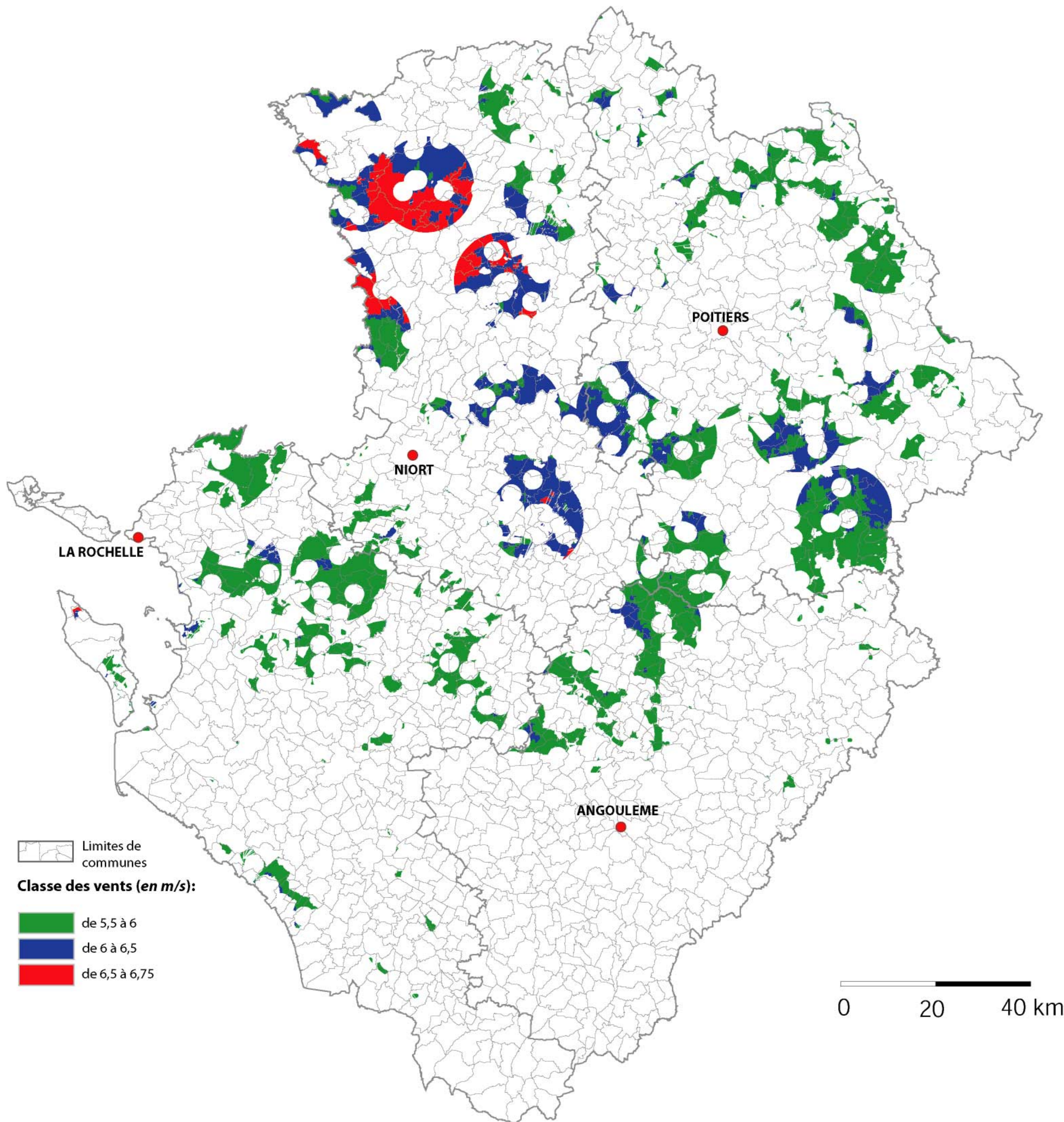


SCHEMA REGIONAL EOLIEN POITOU-CHARENTES

Carte n° 10.1

Les zones les mieux adaptées au développement de l'éolien en Poitou-Charentes



"Les zones les mieux adaptées au développement de l'éolien en Poitou-Charentes sont les secteurs géographiques situés dans un rayon de 10 km des postes de transformation 90/20 KV (cartes n°1), dont le gisement éolien est supérieur à 5,5 m/seconde (cartes n°2), les bâtiments inscrits et classés sont éloignés au delà d'un rayon de 2 km (cartes n°3) et ne comprennent pas de servitudes aéronautiques et de terrains militaires (cartes n°5), de zones d'interdiction pour le patrimoine naturel et les espaces remarquables (ZPPAUP) (cartes n°6) et hors d'espaces considérés comme sensibles au titre du patrimoine naturel (cartes n°7)".

Source des données :

Valorem - Météo-France, 2002 - Réseau de Transport d'Electricité, 2005 - DRAC Poitou-Charentes, 2005 - Service de la Navigation aérienne Sud-ouest, 2005
MEDD-RNF-DIREN Poitou-Charentes 1994, 2000, 2003